Peines de prison pour des agents de la prison centrale de Kénitra

Actualité Maroc

Posté par: Visiteur

Publié le : 02-01-2008 22:09:19

Le Tribunal de première instance de Kénitra a condamné mardi tôt dans la matinée huit fonctionnaires de la prison centrale de Kénitra à des peines allant de deux mois à deux ans de prison ferme, poursuivis dans le cadre de l'affaire de l'évasion de ladite prison du dénommé Mohamed Ouazzani, alias "Nini".

Huit fonctionnaires de la prison centrale de Kénitra comparaissaient dans le cadre de cette affaire, six en détention et deux autres en liberté provisoire.

Le Tribunal a ainsi condamné Ahmed Outaâ et Mohamed Saroute à un mois de prison ferme chacun et à une amende de 2000 dhs. Ces derniers, qui comparaissaient en état de liberté provisoire, ont été accusés de corruption.

Les six autres mis en cause, accusés de "falsification, corruption et aide à l'évasion d'un prisonnier", ont été condamnés à des peines allant de six mois à deux ans de prison ferme avec une interdiction d'exercer dans la fonction publique pendant trois années.

Ainsi, Noureddine Hamdani a été condamné à six mois de prison ferme assortie d'une amende de 500 dhs, Younès El Aarif à huit mois de prison ferme, Tariq Aariche à un an de prison ferme, Yahya El Badaoui à 18 mois de prison ferme, alors que Miloudi El Akroub et Hassan Ghom ont écopé de deux ans de prison ferme chacun.

Le dénommé Mohamed Ouazzani, alias "Nini" qui a fait l'objet de jugements dans le cadre de l'affaire Erramache, s'est évadé le 07 décembre dernier de la prison centrale de Kénitra. La Cour d'appel de Tétouan l'avait condamné en 2004 à une peine de de huit ans de prison pour trafic international de drogue et tentative d'homicide volontaire.

MAP